



CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### OBJET :

Les présentes conditions Générales de Vente, « CGV », s'appliquent à toutes les formes de bilans de compétences et de coaching proposées par la SASU Caroline Steenbrugge CCF.

### TYPES DE PRESTATIONS

Les Conditions Générales de Vente concernent :

- Les bilans de compétences proposées au catalogue et sur le site de l'organisme de formation Caroline Steenbrugge CCF ainsi que ceux conçus sur mesure.
- Les prestations de coaching individuel pour les particuliers

Et ce qu'elles soient réalisées en présentiel ou à distance en visio-conférence.

A noter que les bilans de compétences validés sur le site « Mon Compte Formation » <https://www.moncompteformation.gouv.fr> font l'objet de conditions générales d'utilisation spécifiques disponibles en cliquant sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Pour les deux prestations proposées, la SASU Caroline Steenbrugge CCF s'engage à respecter la confidentialité des échanges, la neutralité et le respect du consentement des personnes accompagnées.

### DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du client et/ou de ses contraintes.

### COMMANDE

Pour chaque prestation un contrat est établi entre Caroline Steenbrugge CCF et le Client. La signature du contrat vaut commande définitive et entraîne l'acceptation des présentes CGV, du programme et des dates et modalités d'accompagnement par le client.

Le cas échéant, un devis peut-être adressé en deux exemplaires par Caroline Steenbrugge CCF au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à Caroline Steenbrugge CCF par e-mail.

Dans le cas où le client utilise le site « Mon Compte Formation » pour son inscription, l'application des CGU du site est exécutée par les deux parties

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

et Caroline Steenbrugge CCF appliquera les CGU spécifiques aux organismes de formation

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

À l'issue de la prestation, Caroline Steenbrugge CCF remet un certificat de réalisation au client.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, Caroline Steenbrugge CCF lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture.

Une attestation d'assiduité peut être fournie au Client à sa demande.

### DELAI DE RETRACTATION

A compter de la signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de onze (11) jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe Caroline Steenbrugge CCF par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne sera exigée du client.

Dans le cas où le client utilise le site « Mon Compte Formation » pour son inscription, l'application des CGU du site est exécutée par les deux parties

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

et Caroline Steenbrugge CCF appliquera les CGU spécifiques aux organismes de formation

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

Document actualisé le 01/09/2021

[www.carolinesteenbruggeccf.fr](http://www.carolinesteenbruggeccf.fr)

SASU-au capital social de 1000€ - RCS 849 053 970

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131801013 du préfet de la région PACA

06 10 48 28 77 - [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)



## TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou sur le contrat et s'entendent nets de taxes en raison de l'activité de Caroline Steenbrugge CCF qui entre dans le cadre de la formation professionnelle continue. De plus, les tarifs n'incluent pas les frais annexes (restauration, hébergement et déplacement) du client et du formateur. Les frais annexes du formateur peuvent être facturés en sus le cas échéant.

Les tarifs sont variables en fonction des techniques utilisées et de la durée de l'accompagnement demandé par le client lors de l'entretien préalable et sont envoyés par mail sur simple demande sous forme d'un devis spécifique.

Les devis spécifiques sont datés, et signés. Ils indiquent les modalités de déroulement et de paiement, sont accompagnés du programme et ont une validité de 6 mois à compter de la date d'émission.

Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation » <https://moncompteformation.gouv.fr> le tarif annoncé sur ce site s'applique de droit.

## MODALITES DE REGLEMENT

Un acompte de 30% du montant de la prestation sera demandé au client lors de la signature du contrat et après un délai de réflexion de 11 jours ouvrés. Le solde sera dû en totalité à l'issue de la prestation sur présentation d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du client.

Le règlement des factures peut être effectué :

- Par chèque à l'ordre de Caroline Steenbrugge CCF en mentionnant au dos le n° de facture
- Par virement bancaire : IBAN indiqué sur la facture.

Les factures sont payables à réception, sauf autre échéance convenue contractuellement avec le client et indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée (loi 2008-776 du 04/08/2008), à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (Décret 2012-1115 du 02/10/2012). Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Exonération de TVA Formation professionnelle.

Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation » <https://moncompteformation.gouv.fr> les modalités prévues dans les CGU de ce site s'appliquent de droit. <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

## NON REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Caroline Steenbrugge CCF se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter toute action en cas problème technique. Dans ce cas, le client sera prévenu au moins une semaine avant le début du stage sauf cas de force majeure.

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires du contrat que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation, l'organisme prestataire doit rembourser au client les sommes indûment perçues de ce fait.

En cas de résiliation après le délai de rétractation par le client ou d'abandon ou absence du client, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

## DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de l'accompagnement :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de l'accompagnement : 50% du coût total est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de l'accompagnement : 70 % du coût total est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de l'accompagnement : 100 % du coût total est dû.

Dans le cas d'un financement personnel, toute séance annulée dans un délai inférieur à 48 h ouvrés est due sauf en cas de force majeure.

Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation » <https://moncompteformation.gouv.fr> les modalités prévues dans les CGU de ce site s'appliquent de droit. <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>



## OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, Caroline Steenbrugge CCF est tenu à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis de ses Clients. Caroline Steenbrugge CCF ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Caroline Steenbrugge CCF, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Caroline Steenbrugge CCF.

## RESPONSABILITE

Les participants des prestations réalisées par Caroline Steenbrugge CCF sont tenus de respecter le règlement intérieur de la société. Ce règlement est accessible sur le site internet <https://carolinesteenbruggeccf.fr>.

Si la formation se déroule hors des locaux de Caroline Steenbrugge CCF, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. En aucun cas, la responsabilité de la Caroline Steenbrugge CCF ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations, lorsqu'il y a :

- faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, de non-respect des conseils donnés, etc...
- force majeure, événement ou incidents indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, normes sanitaires etc.
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Caroline Steenbrugge CCF n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (internet, fourniture d'électricité...).

En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de Caroline Steenbrugge CCF ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

## CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

Caroline Steenbrugge CCF et le Client s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Caroline Steenbrugge CCF au Client.

Caroline Steenbrugge CCF s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client. Cependant, le Client accepte d'être cité par Caroline Steenbrugge CCF comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise Caroline Steenbrugge CCF à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## PROTECTION ET ACCES AUX INFORMATIONS À CARACTERE PERSONNEL

Le Client est informé que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Caroline Steenbrugge CCF.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Il pourra exercer ce droit en écrivant à Caroline Steenbrugge CCF - 3 Rue Bénédict - 13001 Marseille ou par voie électronique à [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)
- En particulier, Caroline Steenbrugge CCF conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du client, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, Caroline Steenbrugge CCF s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

## LITIGES

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.